

Communiqué de presse  
19 Mars 2015

## L'Etat fédéral tient le cap vers l'équilibre structurel en 2018

Dans le cadre du contrôle budgétaire, le **Comité de Monitoring** a transmis son rapport sur l'exécution du Budget 2015 au Ministre du Budget Hervé Jamar qui en a pris connaissance. Ce rapport est d'ores et déjà transmis au Premier Ministre, aux Vice-Premiers ainsi que le Ministre des Finances (pour les recettes fiscales) et la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (pour les recettes et les dépenses sociales).

Conférence de presse après le conseil des ministres  
le conseil des ministres

© Belga Image - Conférence de presse après

Pour rappel, le Comité de Monitoring est constitué de Hauts fonctionnaires des SPF Budget, Finances et Sécurité sociale ainsi que de représentants des organismes d'intérêt public et du Chef de corps de l'Inspection des Finances. Il a pour mission de suivre l'évolution des recettes et des dépenses de l'Etat, de faire des prévisions et de préparer régulièrement des rapports précis sur la situation présente et future du budget de l'Etat.

Le Comité constate qu'un effort de 1,2 milliard d'euros devra être consenti par l'Entité I pour 2015 afin de maintenir notre objectif d'une amélioration du solde structurel de 0,725% de 2014 à 2015.

« L'heure est encore et toujours au travail ! Nous poursuivons d'ailleurs notre politique de prudence budgétaire avec cet objectif hautement nécessaire de réduction des dépenses publiques excessives et de monitoring permanent du budget », a précisé Hervé Jamar.

Charles Michel, Premier Ministre : « La Belgique poursuivra le respect de ses engagements européens sur le plan budgétaire. Le Gouvernement fédéral va analyser dans les prochains jours les mesures qui permettront de garder le cap tout en préservant le pouvoir d'achat, l'emploi et la croissance ».

Un groupe de travail composé d'experts des différents cabinets se réunira pour une analyse technique du Rapport du Comité de Monitoring. Ils feront ensuite part de leurs remarques et observations aux membres du **Kern** (Premier Ministre et Vice-Premiers) en présence du Ministre du Budget.

Sur cette base, le Kern évaluera la nécessité de rassembler des groupes de travail techniques pour affiner l'analyse.

Cette étape amorcera véritablement le contrôle budgétaire.